

# FOISCHES

Info



BULLETIN D'INFORMATION du CONSEIL MUNICIPAL - novembre 2011 - N° 1

*Depuis quelques années nous parlons d'un bulletin d'information. Aujourd'hui c'est chose faite grâce à l'action du conseil municipal. Nous espérons que ce bulletin répondra aux questions que vous vous posez. Ce fascicule paraîtra tous les trimestres, dans un souci d'information et de transparence.*



# TRAVAUX

La commune a réaménagé entièrement la place et les rues suivantes (rue du Puits, rue du Stade et le chemin de Vaucelles) pour la somme de 447 723,83 € HT. Le conseil municipal a donné son aval quant à l'implantation d'une fontaine au centre de la place, pour la somme de + ou - 50 000 € HT. Des travaux d'aménagement de la rue de l'église ont été réalisés et s'élevent à 106 084,36 € HT.



Rue de Vaucelles



Place des Boucards



Rue de l'Église

# VOTRE COMMUNE

## Les élus qui siègent au conseil municipal

Le maire : O. Saxe

1<sup>er</sup> adjoint : R. Debowski - 2<sup>e</sup> adjoint : B. Simon

Les conseillers : C. Bayard, M. Dubois, B. Duthoit, D. Haussard, F. Jouniaux, I. Lannoy, M. Simon, G. Négri

## Liste des membres aux différentes commissions municipales

### Commission Communale d'Aide Sociale

Président : O. Saxe

Titulaires : G. Negri, F. Jouniaux, C. Bayard, M. Dubois

Suppléants : I. Lannoy, M. Simon, M. Debowski

### Commission des Finances

Président : O. Saxe

Titulaires : B. Simon, B. Duthoit, M. Dubois, C. Bayard,

G. Negri, I. Lannoy

### Commission Travaux et Environnement

Président : O. Saxe - Titulaires : tout le conseil municipal

### Commission des Bois

Président : O. Saxe

Membres : M. Dubois, G. Negri, D. Haussard, M. Simon

### Commission Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Président : O. Saxe

Titulaires : D. Haussard, B. Duthoit

Suppléants : F. Jouniaux, M. Dubois

### Commission appel d'offres et ouverture des plis

Président : O. Saxe - Membres : tout le conseil municipal

### Commission carrières

Président : O. Saxe - Membres : tout le conseil municipal

### Commission communale des impôts directs

Président : O. Saxe

Titulaires : G. Negri, B. Duthoit, C. Bayard, F. Jouniaux, D. Haussard, R. Debowski

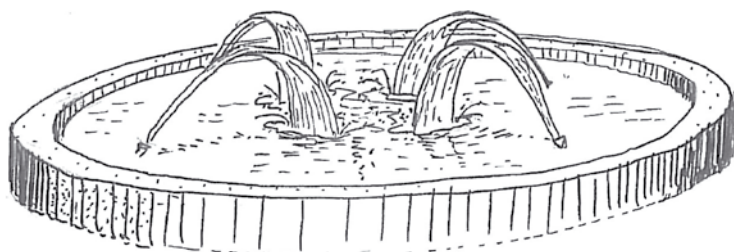
Suppléants : M. Simon, I. Lannoy, M. Dubois

### Représentant de la commune au conseil de la Communauté de Communes Ardennes Rives de Meuse

Titulaires : O. Saxe, B. Simon

Suppléants : R. Debowski, D. Haussard

**Projets :** Le conseil municipal a décidé de faire réaliser l'assainissement du village. À cet effet une enquête publique aura lieu le 14/11/2011 de 14 h 00 à 16 h 00, le 03/12/2011 de 10 h 00 à 12 h 00 et le 16/12/2011 de 17 h 00 à 19 h 30 où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des habitants.



Réalisation d'un terrain de boules, création d'une plaine de jeux, mise en place prochaine de box pour le stockage de sable et de gravier, à la disposition des habitants de la commune et caniveaux rue des Meuniers.

# ANIMATIONS 2011

Le nouveau comité des fêtes a organisé avec succès cette année la fête communale fin août. Le temps était de la partie et les gens ont répondu présents.

Un repas dansant avec concours de déguisement a été organisé à la salle polyvalente à l'occasion d'Halloween.



Le réveillon du nouvel an sera également organisé par le comité des fêtes. Ce sera une occasion de clôturer l'année dans la joie.

Les réservations seront prises prioritairement pour les habitants de Foisches jusqu'au 15 décembre 2011.



## Rentrée des classes:

Une fois de plus la rentrée scolaire s'est bien passée. Avec un effectif constant de 12 élèves.

Notre classe unique organisera un spectacle de Noël à la salle polyvalente le samedi 17 décembre 2011.

# Infos Pratiques

## Mairie de Foisches

Tél.: 03 24 42 07 03 - Fax: 03 24 42 22 34

[mairie.foisches@wanadoo.fr](mailto:mairie.foisches@wanadoo.fr)

## Ouverture au public:

Le mardi de 18 h 00 à 20 h 00

Le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30

## Boîte à idées:

Celle-ci servira aux habitants de la commune, désireux de soumettre leurs idées et doléances au conseil municipal.

Elle sera fixée sur la façade de la mairie.

## Liste des associations de Foisches

### Association mieux vivre à Foisches

Présidente: Madame Isabelle Simon

6 rue des Tilleuls - 08600 Foisches

Tél.: 03 24 42 34 85

### Association la pierreuse

Président: Monsieur Michel Bletrix

Route de Charlemont - 08600 Foisches

Tél.: 03 24 42 78 29

### Association club euro-loisirs

Président: Monsieur Bernard Dardenne

Route de Charlemont - 08600 Foisches

Tél.: 03 24 42 18 91

### Association jeunesse de Foisches

Président: Monsieur Loïc Simon

6 rue des Tilleuls - 08600 Foisches

Tél.: 03 24 42 34 85

### Amicale des chasseurs de Foisches

Président: Monsieur Daniel Haussard

Le Bois le Duc - 08600 Foisches

Tél.: 03 24 42 23 75

# Compte rendu du conseil municipal 2011

## SÉANCE DU 7 JUILLET

### SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, est unanimement favorable au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) présenté par Monsieur le Préfet des Ardennes et notifié par courrier du 4 mai 2011.

### PROJET DE CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES ARDENNES ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU P.N.R. DES ARDENNES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L123-1 à L 123-16, R 123-7 et suivants, L333-1 à L 333-4 et R 333-1 et suivants.

Vu le projet de charte du Parc Naturel Régional des Ardennes tel qu'arrêté par le Président du Conseil Régional de Champagne Ardenne en date du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

Vu le rapport favorable de la Commission d'Enquête Publique du 18 mars 2011.

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du PNR des Ardennes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve le projet de charte du Parc Naturel Régional des Ardennes et s'engage à le mettre en œuvre et à le respecter.

Approuve les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Ardennes.

Décide d'adhérer au Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional des Ardennes.

### CRÉATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE POUR BESOIN OCCASIONNEL

Considérant qu'il importe de pourvoir au remplacement du personnel d'entretien de la voirie pendant les congés légaux ou autres absences, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉCIDE de créer un emploi temporaire pour besoin occasionnel à 35 heures par semaine pour une durée de 3 mois et ce à compter du 1<sup>er</sup> août 2011 jusqu'au 31 octobre 2011 inclus.

FIXE la rémunération de ce poste à celle d'un adjoint technique territorial de 2<sup>e</sup> classe au 1<sup>er</sup> échelon, Indice Brut 297, Indice Majoré 295.

## SÉANCE DU 28 JUILLET

Monsieur DEBOWSKI adjoint aux travaux, présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise URANO relatif

à la création d'un terrain de boules, pour un montant de 38 252 € TTC.

Monsieur JOUNIAUX fait remarquer qu'un seul et unique devis est présenté au Conseil et émet le souhait que 3 devis soient établis selon la réglementation. Monsieur DEBOWSKI présentera par conséquent d'autres devis à la prochaine réunion Celui-ci demande également au conseil de faire un choix sur un modèle de fontaine à installer au milieu de la place des Boucards.

Après en avoir débattu, le Conseil donne son aval pour une fontaine octogonale et souhaiterait que le montant ne dépasse pas 40 000 €. Monsieur DEBOWSKI fera établir pour la prochaine réunion différents devis.

### APPROBATION DU PROJET DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT EN PRÉALABLE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Vu le Code de l'Environnement, Titre II, Livre 1<sup>er</sup>, relatif à l'information et à la participation des citoyens.

Vu la loi n° 92-3 du 3 janvier sur l'eau, remplacée par la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code de l'Urbanisme.

Vu les propositions de zonage de l'assainissement présentées dans l'étude de zonage.

Considérant que le projet de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le projet de zonage de l'assainissement, à savoir :

► L'assainissement collectif a été retenu sur la majorité du village y compris le secteur du camping.

► L'assainissement non collectif a été retenu au Nord Ouest du village pour les fermes suivantes :

1. Ferme de Monsieur HAUSSARD
2. Ferme de Monsieur CUVILLIER

• Dit que le projet de zonage de l'assainissement tel qu'approuvé fera l'objet, conformément à l'article L.2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'une enquête publique sur la commune de FOISCHES.

• Donne pouvoir au Maire d'entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à ladite enquête publique.

• Prend l'engagement d'inscrire au budget les crédits nécessaires pour couvrir les frais relatifs à ladite enquête publique.

### SUBVENTION ALLOUÉE AU COMITÉ DES FÊTES POUR L'ORGANISATION DE LA FÊTE PATRONALE 2011

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, alloue au Comité des Fêtes, une subvention d'un montant de 6 000 € pour l'organisation de la Fête Patronale 2011.

## État Civil

### Naissances

Timéo négri  
né à Dinant le 17 juin 2011  
fils de Manon Stéphanie Muller et  
de Geoffrey Négri

Yanis Rabhi  
né à Charleville-Mézières  
le 1 août 2011  
fils de Rabhi Sadi et  
de Rabhi Nassima

### Mariage

Jean-Pol Germain Ghislain Saxe  
et Michelle Renée Janine Tardy  
se sont mariés le 2 juillet 2011

### Décès

M<sup>me</sup> Dejoncheere,  
décédée le 5 août 2011 à Givet  
M. Nicolas Michel,  
décédé le 6 novembre 2011  
à Charleville Mezières

### CONTRAT EMPLOI TEMPORAIRE POUR BESOIN OCCASIONNEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix pour et 3 voix contre, décide de retenir la candidature d'un jeune du village pour l'emploi précité, à 35 heures semaine et ce à compter du 1<sup>er</sup> août 2011 jusqu'au 31 octobre 2011 inclus. Les 3 membres du conseil ayant voté contre cette décision avaient pour motif que la personne retenue ne possédait pas encore le permis.

### DEVIS REMISE EN PEINTURE VOLETS ET PORTES DE LA MAIRIE ET TRAVAUX LOGEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a fait établir différents devis concernant la remise en peinture des volets et portes de la Mairie ainsi que des travaux à effectuer dans le logement communal, auprès de l'entreprise BASNIER et l'entreprise N.M.S.

Il est en attente du troisième devis émanant de l'entreprise LAURENT. Dès réception de celui-ci, il soumettra de nouveau au conseil les 3 devis précités lors de la prochaine réunion.